



## Procès-Verbal de l'Assemblée générale ordinaire 2025 du club de l'amitié

Le dimanche 2 février 2025, l'assemblée générale du Club de l'amitié de Vernet-les Bains s'est tenue dans les locaux du casino

À cette date 233 adhérents étaient à jour de cotisation (dont 36 nouveaux) et pouvaient assister et voter à l'assemblée générale.

Les listes d'émargement font apparaître que 99 membres sont présents et que 12 pouvoirs ont été faits par des membres absents à cette assemblée générale ordinaire.

L'assemblée est présidée par Marie Taillard, assistée de Michel Blanc secrétaire de séance.

---

La présidente ouvre la séance à 10h20, remercie les adhérents présents et rappelle l'ordre du jour.

- Rapport moral et rapport d'activité 2024
- Rapport financier 2023/2024
- Montant de la cotisation du club
- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration
- Projets et activités à venir
- Questions diverses

Elle enchaîne ensuite avec le rapport moral et rapport d'activité de l'année écoulée (en annexe 1) en insistant sur les simplifications qui ont été apportées dans le fonctionnement du club : adhésion et paiement en ligne, renouvellement automatique de leur adhésion par le paiement de la cotisation etc.

Actuellement le club propose 17 activités qui sont reprises dans le tableau affiché dans les locaux et sur le site. Certaines se sont arrêtées, d'autres sont nouvelles (couture et chœurs d'hommes). Le voyage annuel nous a amené cette fois ci à Prague et en Bohème.

L'anniversaire des 50 ans a été le grand moment de 2024 et l'occasion pour le club de changer de logo. Le 1<sup>er</sup> juin fut une grande fête ouverte à tous avec de multiples animations : chorale, sardanes, chant des randonneurs, défilé de la belle époque. Le 2 juin la fête était réservée aux adhérents avec un spectacle de la compagnie Copacabana.

A cette occasion, les locaux du club ont été rénové par la mairie, avec une belle inauguration le 1<sup>er</sup> juin. Elle évoque ensuite la communication réalisée par le club, tant en interne (11 infolettres et 24 infoflash) qu'en externe à l'occasion entre autres des 50 ans et remercie Sandra de la mairie pour ses actions et sa compréhension.

Elle passe ensuite la parole à Michelle Vassan pour le rapport financier.



Club de l'Amitié

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
J.O.) des 23/03/1973-21/02/1974-22/06/2002  
9 bis av. St Saturnin - 66820 - VERNET LES BAINS

Courriel : clubamitie-66820@hotmail.fr

Site internet : <http://clubamitie-vernetlesbains.e-monsite.com>

Michèle Vassan, trésorière, présente ensuite le bilan financier 2023/2024 (en annexe 2) qui comme prévu a été déficitaire du fait des 50 ans mais laisse au club des ressources suffisantes et le budget prévisionnel 2025 s'annonce bénéficiaire.

Le rapport financier a été vérifié par deux commissaires aux comptes Roselyne Haraux et Annick Leroy qui ne sont pas membres du conseil d'administration.

Michelle Vassan propose pour 2026 de laisser à 18 € le montant de l'adhésion au club.

Marie Taillard reprend la parole pour passer au vote à main levée du rapport moral, du rapport financier et du maintien à 18 € de la cotisation pour 2025.

Le rapport moral est approuvé par l'assemblée à l'unanimité.

Le rapport financier est approuvé par l'assemblée à l'unanimité.

Le maintien à 18 € de la cotisation 2026 est approuvé par l'assemblée à l'unanimité.

La présidente propose de passer au renouvellement des 10 postes vacants au CA et pour lesquels les 8 candidats qui se présentent sont élus : Jimmy DOBBS, Michaël GELSTHORPE, Françoise GENDRE, Marcelle LLAURENS, Jean Pierre MAILLOL, Joëlle MOUCHE, Marie TAILLARD et Michelle VASSAN.

Après l'élection des nouveaux membres, le CA du club se compose de 13 membres :

Jean-Claude Romani élu en 2024

Michel Blanc, Daniel Capdet, Marc Seguin, Michèle Seguin élus en 2022

Jimmy Dobbs, Michael Gelsthorpe, Françoise Nègre, Marcelle Llaurens, Joëlle Mouche, Jean Pierre Maillol, Marie Taillard, Michelle Vassan qui sont élus en 2025.

Le club proposera aux adhérents de choisir entre plusieurs voyages pour 2026.

Marie demande aux adhérents de se regrouper pour la photo traditionnelle avant de passer au repas avec animation musicale.

Le secrétaire de séance

Michel Blanc

La présidente

Marie Taillard